

Infos Retraité.e.s

Juin 2017



Emmanuel Macron a publié le 18 avril une lettre ouverte aux retraités. Il est maintenant président de la République. Au moment où sont écrites ces lignes, il recherche une majorité gouvernementale. Pour quel programme ?

Le syndicat n'a pas vocation à dire pour qui voter. Il a le devoir de faire entendre les exigences syndicales. Alerter sur les facettes connues du programme présidentiel, les analyser au regard de nos revendications est une de ses tâches.

Les commissions des retraité.e.s la poursuivront, y compris sur le projet de retraite à comptes notionnels. Celui-ci fait d'ores et déjà l'objet d'une réflexion en lien étroit avec nos camarades actif.ve.s de toute la FSU. À leur place, les retraité.e.s les aideront à chaque étape à faire face aux dangers qu'il représente.

Ces premiers commentaires ne traitent pas tous les points soulevés par le courrier du nouveau Président. Vous trouverez le contenu complet du courrier en dernière page.

La lettre ouverte précise :

- *Vous avez participé aux avancées sociales majeures de notre époque. Votre génération a aussi la chance d'être la première génération à profiter de la révolution de la longévité. Une personne qui prend sa retraite aujourd'hui voit une troisième vie s'ouvrir à elle.*

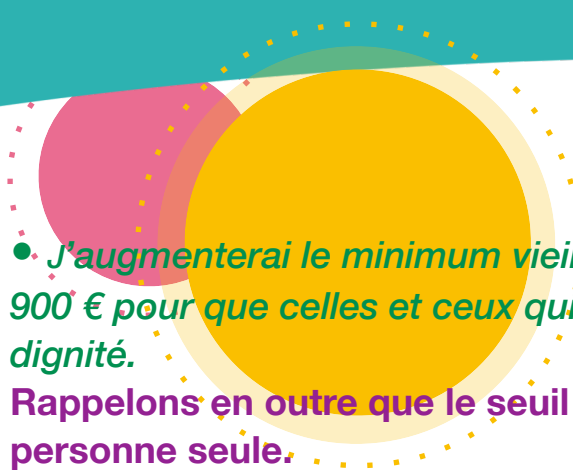
Et plus loin :

- *Je m'engage à renforcer votre rôle indispensable dans la société.*

Les trois temps de la vie sont reconnus. Au-delà de ces déclarations laudatives, quelle place dans la société est réellement dessinée pour les retraité.e.s ?

Dans cette lettre ouverte, nulle annonce d'instance de concertation véritable pour traiter des questions les concernant. Observons qu'aucun ministère n'est à cette heure en charge de ces problématiques.

Leur participation au développement économique et social du pays pendant leur période d'exercice professionnel et les luttes sociales des salariés leur ont ouvert des droits à la retraite. Là-dessus, pas un mot ! À l'inverse, mention est faite du recours aux allocations, ce qui est profondément différent !



- *J'augmenterai le minimum vieillesse : de 800 € aujourd'hui, il sera porté au-delà de 900 € pour que celles et ceux qui sont dans une situation difficile puissent vivre dans la dignité.*

Rappelons en outre que le seuil de pauvreté est fixé à 1 008 € par mois pour une personne seule.

- *La réforme que je propose ne modifiera en rien votre situation si vous êtes déjà à la retraite.*

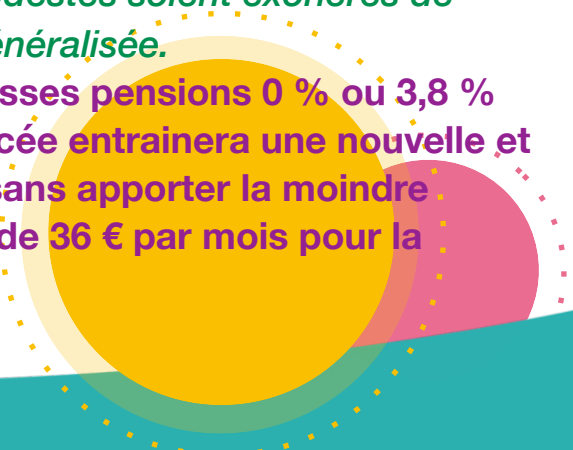
Voilà qui frise le mauvais humour. Après les contre-réformes des 20 dernières années, après le gel des pensions, après l'indexation des pensions sur les prix et non plus sur les salaires comme nous le revendiquons avec les autres organisations syndicales, les retraité.e.s ont besoin que l'on rompe avec les choix régressifs. Le rabetage continu et programmé des pensions et retraites (qui inquiète jusqu'aux instances les plus officielles) se poursuivrait.

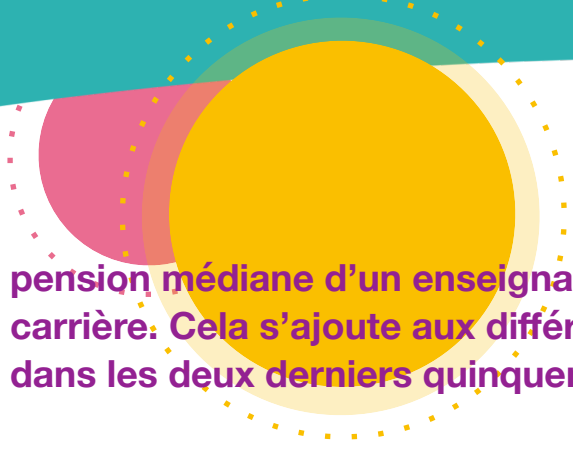
- *Je m'engage tout d'abord à protéger votre pouvoir d'achat et en redonner aux retraités les plus modestes. J'exonérerai 80 % des Français du paiement de la taxe d'habitation. Les couples de retraités touchant jusqu'à 3 800 € de revenus nets ne paieront donc plus du tout cette taxe.*

Rappelons que sur 30 millions de foyers fiscaux, 50 % sont déjà exonérés totalement ou partiellement. De surcroît, la mesure est d'une grande injustice, car la taxe d'habitation moyenne varie du simple au triple selon le lieu d'habitation. D'autre part, le plafond exclut la quasi-totalité des fonctionnaires d'État retraités. Les mesures fiscales appliquées aux retraité.e.s durant les deux derniers quinquennats sont donc confirmées : CASA, fiscalisation de la majoration de la pension pour trois enfants, de la demi-part fiscale pour les veufs et veuves...

- *Je veillerai à ce que les 40 % de retraités les plus modestes soient exonérés de l'augmentation de 1,7 points de la cotisation sociale généralisée.*

Rappelons que 2 taux de CSG s'appliquent sur les basses pensions 0 % ou 3,8 % selon le revenu fiscal de référence. La mesure annoncée entrainera une nouvelle et forte ponction pour un grand nombre de retraité.e.s sans apporter la moindre réponse aux difficultés des plus modestes. Ponction de 36 € par mois pour la





pension médiane d'un enseignant du premier degré, de 47 € par mois en fin de carrière. Cela s'ajoute aux différentes mesures fiscales appliquées aux retraité.e.s dans les deux derniers quinquennats.

- *J'ai conscience que cette mesure, destinée à favoriser l'activité, supposera un effort de la part des retraités non exonérés mais cet effort sera juste et équilibré car, contrairement à d'autres, je n'augmenterai pas la TVA durant mon quinquennat. C'est une mesure qui renforcera en acte la solidarité intergénérationnelle car grâce à vous, nous redonnerons du pouvoir d'achat à vos enfants et à vos petits-enfants après une décennie au cours de laquelle il n'a que très peu augmenté.*


Voici sans doute le cœur de l'attaque contre les retraités. Pour supprimer les cotisations maladie (0,75 % du salaire brut) et chômage (2,4 % du salaire brut) sur le bulletin de paie des salariés du privé, on ferait payer les retraité.e.s. Ceux qui s'accaparent d'immenses richesses pourraient continuer !

- *Je m'appuierai donc sur votre expérience et sur votre engagement pour bâtir une société plus bienveillante et plus unie. Parce que je crois à la solidarité intergénérationnelle, je l'encouragerai ...*

Cette conception toute particulière de la solidarité intergénérationnelle n'inclut nullement grands patrons et actionnaires. Pourquoi augmenteraient-ils la masse salariale des actifs ? Les retraités paieraient à leur place.

- *Je veux enfin lutter contre les déserts médicaux, car il est inacceptable qu'il soit impossible de trouver un médecin spécialiste ou généraliste dans certains endroits, et singulièrement dans nos campagnes. Dans ces zones insuffisamment dotées, je doublerai donc le nombre de maisons ou centres pluridisciplinaires.*

La pénurie de personnels de santé est en effet une forte préoccupation chez les retraités comme dans l'ensemble de la population. Le mal n'épargne plus guère de territoires. Mais le regroupement de ces personnels dans des centres pluridisciplinaires n'est pas la solution miracle. D'ailleurs, parle-t-on ici de structures d'État ou financées par les collectivités locales ou de structures libérales ? Aucune solution durable ne peut voir le jour sans des recrutements massifs et donc la rupture avec les politiques du numéris clausus actuel. Là non plus, rien n'est dit !



La lettre d'Emmanuel MACRON

Mesdames et Messieurs, chers compatriotes,

Votre génération a bâti la société dans laquelle nous vivons aujourd'hui. Grâce à elle, l'Europe a conquis la paix et la France a su retrouver la prospérité. Vous avez participé aux avancées sociales majeures de notre époque. Votre génération a aussi la chance d'être la première génération à profiter de la révolution de la longévité. Une personne qui prend sa retraite aujourd'hui voit une troisième vie s'ouvrir à elle. Tant de choses à découvrir, à réaliser ! Mais pour que cette chance en soit réellement une, il ne suffit pas d'ajouter des années à la vie : il faut ajouter de la vie aux années. C'est pourquoi je tenais à vous écrire, afin de vous présenter les orientations que je souhaite donner à mon quinquennat concernant votre vie à la retraite. Ces orientations sont pleinement cohérentes avec le projet économique que je porte, et qui permettra de garantir la pérennité de vos retraites. En effet, l'allongement de la vie est d'ores et déjà un formidable levier de création d'emplois et d'activité, notamment dans les services. Je m'engage tout d'abord à protéger votre pouvoir d'achat et en redonner aux retraités les plus modestes. J'exonérerai 80 % des Français du paiement de la taxe d'habitation. Les couples de retraités touchant jusqu'à 3 800 € de revenus nets ne paieront donc plus du tout cette taxe. Le manque à gagner pour les communes sera totalement compensé par l'État, conformément au principe d'autonomie fiscale des collectivités locales. Cela représentera un gain notable, en particulier pour les habitants des communes, souvent les moins prospères, où cette taxe est la plus lourde. J'augmenterai le minimum vieillesse : de 800 euros aujourd'hui, il sera porté au-delà de 900 euros pour que celles et ceux qui sont dans une situation difficile puissent vivre dans la dignité. Je veillerai à ce que les 40 % de retraités les plus modestes soient exonérés de l'augmentation de 1,7 points de la cotisation sociale généralisée. J'ai conscience que cette mesure, destinée à favoriser l'activité, supposera un effort de la part des retraités non exonérés mais cet effort sera juste et équilibré car, contrairement à d'autres, je n'augmenterai pas la TVA durant mon quinquennat. C'est une mesure qui renforcera en actes la solidarité intergénérationnelle car grâce à vous, nous redonnerons du pouvoir d'achat à vos enfants et à vos petits-enfants après une décennie au cours de laquelle il n'a que très peu augmenté. Le deuxième grand axe de mon quinquennat sera celui de la réforme des retraites. Je tiens à vous en présenter l'essentiel. La réforme que je propose ne modifiera en rien votre situation si vous êtes déjà à la retraite. Elle ne changera rien non plus pour les personnes qui prendront leur

retraite dans les cinq années à venir. Il n'y aura en particulier pas de hausse de l'âge de la retraite, car celle-ci n'est pas nécessaire pour financer vos pensions. Elle reposera sur des principes d'équité, de justice et de clarté. Elle créera les mêmes règles pour tous : que l'on soit salarié, fonctionnaire, indépendant, un euro cotisé ouvrira les mêmes droits. Chacun aura un compte personnel de retraite, facilement consultable, sur lequel seront consignés tous les droits accumulés au cours de la vie, au titre des cotisations versées, mais aussi de la solidarité. Une fois que cette réforme aura été mise en place, il sera possible à tout moment de savoir où l'on en est en termes de droits et de cotisations. Cette réforme ne se traduira pas par une baisse des pensions. Les règles de calcul seront différentes, pour qu'il soit plus facile de changer de métier et de statut, et pour que les droits acquis au titre de la solidarité bénéficient à toutes et tous de la même manière. Cette réforme sera votée au cours de la législature mais mise en œuvre graduellement sur une période d'environ dix ans. Son élaboration donnera lieu à une large concertation, et je rechercherai le consensus sur ses principes et ses modalités. Enfin, je préserverai les fondamentaux de notre système, auxquels les Français sont attachés. En particulier l'âge légal de départ à la retraite à 62 ans sera maintenu, ainsi que le fonctionnement par répartition. Je m'engage par ailleurs à vous permettre de bien vivre et de bien vieillir, en bonne santé et en sécurité, en particulier lorsque vous avez perdu votre conjoint. Autonomes et désireux de le rester, vous voulez pouvoir anticiper et préparer votre avancée dans l'âge : je favoriserai le maintien à domicile, qui répond au désir de 90 % d'entre vous, afin de vous donner la possibilité de choisir l'endroit où vous allez vieillir. Pour cela, nous soutiendrons les services à domicile (ménagers, infirmiers), développerons l'hospitalisation à domicile et encouragerons l'accessibilité et l'adaptation des logements. Je soutiendrai les aidants d'un proche qui accompagnent les plus fragiles au quotidien. Je créerai pour eux un « chèque bilan santé/social ». De plus, je renforcerai le financement des périodes de répit pour les aidants, je développerai des espaces d'accueil dans les territoires et je demanderai à ce que l'on prenne mieux en compte leur situation spécifique dans le calcul de l'âge de départ à la retraite. J'améliorerai la qualité des services médico-sociaux en renforçant la formation des personnels et en systématisant les enquêtes de satisfaction. En matière de santé, la prévention sera ma priorité, car pour vieillir en bonne santé il faut réduire les comportements à risque tout au long de la vie.

Je créerai un service sanitaire de 3 mois, dans le cadre duquel tous les étudiants en santé auront pour mission de mener des actions de prévention et de dépistage, auprès de nos aînés notamment.

J'ai fixé l'objectif d'une prise en charge de 100 % pour les soins essentiels, que sont les lunettes, les prothèses dentaires ou auditives. Trop de nos concitoyens y renoncent parce qu'ils sont mal remboursés, or ce sont les premières causes de certaines pathologies touchant les seniors. Cette prise en charge sera financée par une baisse du coût des lunettes, des appareils auditifs et des prothèses dentaires, qui sont trop onéreux, au regard des prix pratiqués dans les pays voisins.

Je veux enfin lutter contre les déserts médicaux, car il est inacceptable qu'il soit impossible de trouver un médecin spécialiste ou généraliste dans certains endroits, et singulièrement dans nos campagnes. Dans ces zones insuffisamment dotées, je doublerai donc le nombre de maisons ou centres pluridisciplinaires. Je répondrai par ailleurs à vos inquiétudes relatives à la montée de l'insécurité, notamment pour celles et ceux qui sont désormais seuls. Pour que les actes de délinquance cessent d'empoisonner la vie d'un quartier, d'un village ou d'un commerce, je pratiquerai la tolérance zéro. Sur la durée du quinquennat, 10 000 policiers et gendarmes supplémentaires seront recrutés et une nouvelle police de sécurité quotidienne sera créée. Elle sera plus présente sur le terrain et disposera de nouveaux moyens de sanction pour punir les délinquants et faire cesser les actes d'incivilité. Enfin, je m'engage à valoriser et renforcer votre rôle indispensable dans la société. Car vous êtes d'ores et déjà les artisans de notre cohésion sociale. Au sein des familles bien sûr mais aussi des associations, des communes. Je m'appuierai donc sur votre expérience et sur votre engagement pour bâtir une société plus bienveillante et plus unie. Parce que je crois à la solidarité intergénérationnelle, je l'encouragerai à travers diverses actions comme par exemple l'hébergement intergénérationnel. Car toutes les personnes, jeunes ou âgées, ayant vécu dans ces habitats partagés, que j'ai rencontrés étaient enchantées de cette expérience. Mais je compte aussi sur vous pour aider nos petits-enfants les plus en difficulté à l'école, c'est la raison pour laquelle votre bénévolat sera encouragé et valorisé. Vous l'aurez compris : pouvoir d'achat, protection face aux risques et implication dans la vie sociale sont les trois piliers sur lesquels sera fondée la politique que je mènerai pour vous garantir une vie meilleure.

Emmanuel MACRON.